

GRAND PRIX DE ROUEN - MONT-SAINT-AIGNAN – Yves DULLIEUX

Samedi 14 & dimanche 15 juin 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte le cahier des charges des "grands prix" FFG 2025.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

ELIGIBILITE

Grand prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf **et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral »** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- **Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs** ;
- Dont l'index n'est pas supérieur à **11.4 pour les hommes et 14.4 pour les dames** ; l'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions tel que figurant sur Fléole à cette date-là.
- Être titulaire en 2025 d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les compétiteurs non licenciés de la Fédération Française de Golf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription avec le certificat médical.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir au :

Golf de Rouen – Mont-Saint-Aignan
rue Francis Poulenc, 76130 Mont-Saint-Aignan
02 32 76 38 65 www.golferouen.fr
golf.rouen.msa@wanadoo.fr

Au plus tard le vendredi 30 mai 2025, en utilisant le formulaire d'inscription élaboré par le golf de Rouen – Mont-Saint-Aignan (voir sur le site du golf) et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription.

Les droits d'inscription sont précisés sur le bulletin d'inscription dans les limites fixées par la FFG.

En accord avec la Ligue de golf de Normandie, la Commission Sportive du Golf se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

Les joueurs peuvent annuler leur participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement seront remboursés.

CHAMP DE JOUEURS

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 144 joueurs, dont minimum 39 Dames et maximum 14 wild cards.

La liste des joueurs, entrant dans le champ des limites d'index, retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée le **mercredi 4 juin 2025** avec les priorités conformes cahier des charges des Grands Prix (voir vademécum FFG 2025), section 1.4.4.b, paragraphe 5, alinéas "Inscription" et "Champ des joueurs".

Les wild cards concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites seront attribuées par la Ligue de Normandie, (3 wild cards sont réservées à la DTN de la FFG et le club dispose de 3 wild cards directement).

Toutes les wild cards devront être validées avant la date de clôture des inscriptions.

Il n'y aura pas d'épreuve qualificative préalable permettant d'augmenter le nombre de wild cards.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs à la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier les forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

FORME DE JEU

Epreuve sur deux tours, parcours d'Été : Stroke play / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} jour : **Tour 1 le 14 juin 2025**
2^{ème} jour : **Tour 2 le 15 juin 2025**

Les départs des tours s'effectueront conformément au cahier des charges des Grands Prix, Vademecum 2025, section 1.4, paragraphe 5, alinéa « Tirage des départs cadence de jeu »

Départage seulement pour la première place dans chaque catégorie (messieurs, dames) en play-off trou par trou sur les trous n°1 et n°6, en boucle.

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou circonstances exceptionnelles, le premier tour serait reporté dès que les conditions le permettraient, sinon il serait reporté au lendemain. Si le second tour ne peut être joué dans son intégralité, le classement définitif sera établi en prenant en compte le classement provisoire à l'issue du premier tour. Si au terme des deux jours, au moins un tour n'a pas été joué dans son intégralité, la compétition sera annulée.

Le classement est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe.

CODE DE COMPORTEMENT

Voir le code de comportement, section 1.2.13, paragraphe 14 de la Hard Card 2025 des épreuves fédérales. S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, **il est interdit à tous les joueurs et à leurs cadets de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée de l'épreuve sur le parcours (Vademecum 2025, section 1.2.5 Interdiction de fumer).

PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 15 juin 2025 au club-house dès la fin de l'épreuve (l'horaire exact sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).